Image not found or type unknown

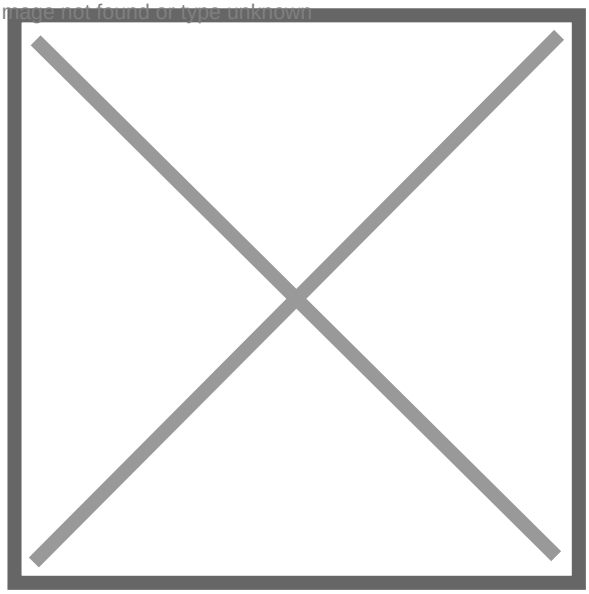

Panne sur l'autoroute suite à une vidange

Par **chavala**, le **10/07/2014** à **09:11**

Bonjour,
15 jours après avoir fait faire une vidange (+ 50 points de contrôle véhicule) chez SPEEDY, mon véhicule perd son bouchon d'huile moteur sur l'autoroute à + de 700 km de chez moi, toute l'huile s'échappe et c'est la panne, remorquage, etc.
J'ai contacté SPEEDY service client qui m'a dit que le garage était juste franchisé et qu'ils pouvaient s'occuper de le contacter si nécessaire(le garagiste ayant été très désagréable lors de la vidange, je ne voulais pas m'y risquer...)mais depuis, plus rien. J'ai écrit un email avec tous les justificatifs nécessaires.
Quels sont mes droits ? Quels sont mes recours ?
Je vous remercie d'avance de toutes les indications que vous pourrez me fournir.

Par **alterego**, le **10/07/2014** à **09:33**

Bonjour,

Laissez les e-mails aux fainéants autres petits br..... ! Votre litige requiert beaucoup plus de sérieux.

Avant d'aborder vos droits, commençons par vos devoirs : adresser un courrier circonstancié accompagné des photocopies des justificatifs en **Recommandé avec Accusé de Réception** en demandant au destinataire de vous faire part de la suite qu'il entend donner par retour. A défaut, sans réponse sous 8 jours, vous engagerez la procédure qui s'impose.

Le ou les recours seront fonction de la suite que donnera votre adversaire.

Soyez intransigeant.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés